

**Sommet Social Tripartite
Bruxelles, 15 octobre 2008**

Changements climatiques et création d'emploi sur fond de crise financière !

Comité de Liaison CEC / Eurocadres

Intervention de Mr Georges LIAROKAPIS, Président de la Confédération Européenne des Cadres (CEC)

Mesdames et Messieurs,

Le comité de liaison CEC/Eurocadres vise une meilleure représentation des cadres, managers et autres personnels d'encadrement en Europe. Le dialogue social est un facteur de progrès indéniable, lorsque les partenaires sociaux s'y impliquent de façon constructive et à condition que toutes les catégories professionnelles soient représentées.

Je vais donc vous transmettre l'appréciation du comité de Liaison CEC/Eurocadres du défi lié aux changements climatiques et la création d'emplois « verts » qui en découle. Mais avant un mot s'impose sur la crise financière que nous traversons.

La crise financière que nous traversons met à l'épreuve notre capacité de tirer sans tarder les leçons de ce qui se passe. Il est de notre devoir de tenter de limiter les dégâts en termes d'emploi et de cohésion sociale. Il ne suffira pas de chercher des responsables coupables à tous les étages de la financiarisation de l'économie et de croire naïvement en identifier certains seulement parmi les cadres et managers. La présence et le rôle de ces derniers dans les comités d'entreprise européens devraient être encouragés.

Toute la chaîne des responsabilités est à évaluer :

- Le risque habillé reste néanmoins un risque. L'irresponsabilité avérée à cet égard ne devrait rester sans suite.
- La confiance excessive aux agences de notation induit à l'erreur de jugement. Combien d'établissements financiers étaient notés en rang A à la veille de leur dépôt de bilan ?
- Ce que contiennent certaines OPCVM personne ne le sait. L'institution d'une autorité de régulation au niveau européen est indispensable.
- La compensation, entre sommes dues pour rembourser des prêts et dépôts d'épargne des particuliers, devrait être réglementée au niveau européen. Sinon les clients d'un établissement en faillite subissent une double perte.

L'évolution vers une économie verte moins polluante aura comme effet dans un premier temps la destruction d'emplois dans beaucoup de secteurs. Pour préserver la cohésion sociale la création d'emplois nouveaux, dits emplois verts, doit prendre le relais. Du reste elle est nécessaire pour soutenir l'économie.

Les principaux secteurs concernés sont : la production et l'approvisionnement de l'énergie, en particulier l'énergie renouvelable, la construction, la réhabilitation de bâtiments existants, le transport, l'agriculture, l'exploitation forestière.

La concertation des partenaires sociaux et leur implication dans la genèse de politiques publiques d'accompagnement est un gage de réussite. Nous partageons, à cet égard, les conclusions du rapport de l'OIT du 24/09/08 afférent aux changements climatiques et l'impact sur l'emploi.

Ce même rapport insiste sur le fait que le passage vers l'économie verte est optimal lorsqu'il fait l'objet d'un soutien fort et constant des pouvoirs publics, ainsi que d'une politique volontaire en termes d'objectifs, de pénalités et de récompenses par rapport aux résultats.

Pour aller dans ce sens, une fois de plus, nous aurons besoin de réunir les conditions qui favorisent l'innovation, innovation technologique et innovation dans les processus existants. Parmi les conditions qui favorisent l'innovation on peut citer : la formation tout au long de la vie, la juste rétribution du travail, l'encouragement à se surpasser, l'ambition de réussir, l'aspiration à une meilleure qualité de vie et la possibilité d'y parvenir. Autant d'attitudes positives qui rendent l'optimisme accessible et la confiance en l'avenir possible.

Je vous remercie de votre attention.

Georges LIAROKAPIS
Président CEC European Managers
Pour le comité de liaison CEC/Eurocadres